

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
en exercice : 15
présents : 14
votants : 14

L'an deux mil six, le seize février
le Conseil Municipal de la Commune de Mézières-sur-Issoire dûment
convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence
de Monsieur Jean-Claude BONNET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 09.02.2006

Présents : MM. BONNET-DARDILLAC-GODRIE-DECRESSAC-ROY-BRACHET-PASQUET-
BRISSARD- PROPIN - REIX - GUILLEMOT L - GUILLEMOT R- BOURDIER-BERNARD

Excusé : Mr Jean GANDOIS.

Secrétaire de séance : André DARDILLAC.

Objet : Projet de contournement de Mézières sur Issoire

Monsieur Le Maire rappelle qu'à la demande du Conseil Municipal une première réunion d'information sur le projet de contournement du Bourg de Mézières sur Issoire s'est tenue le 25 janvier 2006, avec la participation de plus de 200 personnes en présence de Madame PEROL DUMONT, Députée, Présidente du Conseil Général de la Haute-Vienne, ainsi que les services de la Direction de l'Aménagement du Département.

La réalisation de ce contournement serait prévue au mieux en 2010-2011, soit une période de 5 années sans solution palliative à la dangerosité et au flux croissant des poids lourds.

Par ailleurs il précise que les élus du Nord Charente :

- Monsieur Guy TRAUMAT, Président de la Communauté de Communes du Confolentais
- Monsieur Jean LABARUSSIAS, Président de la Communauté de Communes de Haute-Charente
- Monsieur Christian FAUBERT, Président du Pays de Charente Limousine
- Messieurs Jean François PERRIN et Jean Claude BONNET, Conseillers Généraux respectivement de Bellac et de Mézières sur Issoire,

se sont entendus le 13 février 2006 pour proposer à Messieurs les Préfets de la Haute-Vienne et de la Charente d'imposer aux Poids Lourds de prendre l'itinéraire Chasseneuil N141 vers D2000 et La Croisière, dans un premier sens et l'itinéraire La Croisière, Le Repaire et la RD951 vers Chasseneuil dans l'autre sens.

Cette suggestion permettrait de diviser par deux le nombre de Poids Lourds traversant Mézières, d'éviter les croisements accidentogènes de ces véhicules et donc de permettre de diminuer sensiblement les risques dans l'attente de la réalisation du contournement de Mézières sur Issoire.

Le Conseil Municipal rappelle avec fermeté qu'il soutient le contournement de Mézières sur Issoire car il est une solution réaliste et rapide pour assurer la protection des habitants et le développement économique local.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve ce projet par 13 voix pour, et 1 abstention.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an
que dessus.

Pour copie conforme.

A Mézières-s-Issoire, le 17.02.2006

Le Maire,

Certifié exécutoire.
Reçu en Sous-Préfecture
Le _____ sous le n° _____
Publié ou notifié